

**Arrêté de la DACS du 14 septembre 2009 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

NOR : JUSC0920523A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Orléans ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel d'Orléans, en date du 26 juin 2009,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Orléans :

*En qualité de président*

M. Jean-François BROCARD, président de chambre à ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Pierre MOREAU.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 14 septembre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés  
et par délégation :

*La sous-directrice du droit économique,*  
C. GUÉGUEN